



Groupe scolaire Saint-Dominique

Lycée et Collège de garçons - Lycée et Collège de filles
Ecoles maternelle et primaire mixtes

L'école Saint-Dominique a été fondée par une équipe de parents en 1992. Ouverte avec 35 enfants réparties en 3 classes, elle compte 829 élèves en septembre 2018, en 34 classes, de la maternelle à la terminale.

Les classes de maternelle et primaire sont mixtes ; deux secondaires regroupent respectivement filles et garçons pour une éducation différenciée et adaptée à l'âge et aux qualités de chacun. Au lycée, nous proposons les sections classiques de l'enseignement général (L, ES et S).

Saint-Dominique est une école familiale : dès le début, les parents fondateurs, catholiques, ont souhaité pour leurs enfants une école dans laquelle l'enseignement dispensé serait en harmonie avec *l'éducation familiale, chrétienne, reçue à la maison.*

Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. L'école leur apporte son soutien pour l'instruction qu'ils ne peuvent assurer eux-mêmes, et dans le domaine qui lui est propre, exerce l'autorité que les parents lui délèguent. Ces derniers jouent un rôle actif dans la vie de l'école, au service de leurs enfants.

Les professeurs sont recrutés sur leur compétence professionnelle et leur adhésion réelle au projet de l'école.

Ecole familiale, Saint-Dominique l'est également par le souci qu'ont les enseignants de seconder les parents dans l'éducation de leurs enfants. Les professeurs sont disponibles pour les rencontrer chaque fois que nécessaire et comptent sur cette collaboration mutuelle pour mener à bien leur travail au service des élèves, car sans parents, aucune école ne peut remplir sa mission. Mais cela suppose d'autre part, l'adhésion explicite des parents au projet et au règlement de Saint-Dominique.

Les exigences du règlement en matière de comportement général (tenue correcte et sobre adaptée au travail scolaire, courtoisie, saine camaraderie...) sont à la fois le soutien visible et le reflet de la formation plus intérieure qui est donnée à Saint-Dominique.

L'enseignement à Saint-Dominique

• *L'enseignement du français et des mathématiques se fait selon les méthodes classiques.* En primaire, l'apprentissage de la lecture suit exclusivement la méthode syllabique. Dictées ou exercices d'orthographe quotidiens, apprentissage structuré et régulier de la grammaire, lecture suivie... ponctuent l'enseignement du français. *L'histoire* est enseignée de manière chronologique et dans le cadre général de la Révélation divine et de l'histoire de l'Eglise. *La géographie et les sciences*, outre leurs fonctions propres, sont l'occasion de développer le vocabulaire. L'anglais est enseigné dès les classes maternelles. Le « par cœur » tient une juste place dans cet enseignement.

Dans le secondaire, une attention toute particulière est donnée au contenu et à la manière d'enseigner certaines disciplines. Le français, l'histoire, les sciences de la vie, la philosophie sont exposés dans le respect de la foi et du Magistère de l'Eglise catholique. L'éveil de l'intelligence passe par la formation du jugement et d'un saine esprit critique. La pratique du sport est renforcée chez les garçons.

• *L'enseignement du catéchisme* tient une place importante dans le cursus scolaire proposé à Saint-Dominique ; il dispense les vérités fondamentales de la religion catholique. Il est complété par des cours d'histoire sainte. En continuité avec la formation donnée à la maison, les élèves apprennent à travailler habituellement sous le regard de Dieu leur Père, par la pratique quotidienne de la prière, la réception

18-20 avenue Charles-De-Gaulle 78230 LE PECQ-SUR-SEINE - Tél : 01 39 58 88 40 Fax : 01 39 17 00 99

<http://www.ecole-st-dominique.fr/> - secretariats@ecole-saintdominique.org

Accès : RN 13 – Bus RATP n° 259 – VEOLIA lignes 1, 10, 21 – gare SNCF de Marly-le-Roi – RER Saint-Germain-en-Laye

fréquente des sacrements (Messe et Confession sacramentelle) et la proximité du Très Saint Sacrement que l'école Saint-Dominique a l'immense privilège d'accueillir. Les aînés (lycéens) reçoivent des cours d'apologétique qui les préparent à leur vie d'apôtre.

• *Le Saint Sacrifice de la Messe* est célébré selon la forme extraordinaire du rite romain, par des prêtres de l'Institut du Christ-Roi Souverain Prêtre. Cette liturgie éduque de manière exceptionnelle aux Saints Mystères et manifeste qu'en premier et dernier lieu, Dieu seul est le vrai Maître.

Horaires

Primaire : 8 h 30 – 12 h 05 et 13 h 30 – 16 h 20 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

Collège : 8 h 30 – 12 h 25 et 13 h 30 – 16 h 30 (lundi, mardi, jeudi et vendredi)
8 h 30 – 11 h 30 (mercredi)

Lycée : 8 h 30 – 12 h 25 et 13 h 30 – 17 h 25 (lundi, mardi, mercredi matin, jeudi, vendredi).
DST pour les lycéens le samedi matin.

Tarifs annuels 2019-2020

Maternelle : 2 168 €

Primaire : 2 265 €

Collège : 3 045 €

Lycée : 3 780 €

Surveillance déjeuner : 1 €/jour jusqu'en 5^{ème} inclus.

Réductions :

3 enfants à Saint-Dominique : - 5 %

5 enfants à Saint-Dominique : - 18 %

4 enfants à Saint-Dominique : - 10 %

6 et plus à Saint-Dominique : - 25% puis -5 % par enfant en plus

Frais d'inscription (déductibles de la scolarité) : 100 € - **frais de dossier** : 90 € - **participation au « fonds de roulement »** : 305 € par famille, versés à l'inscription et remboursés au départ du dernier enfant.

Les scolarités demandées servent à payer les charges courantes de fonctionnement (salaires, locaux, équipements, etc.) et ne couvrent qu'environ 80 % de nos dépenses - ceci met en évidence la relative fragilité de notre équilibre financier, qui repose sur la recherche de dons et d'autres recettes à hauteur de 400 000 € par an.

La recherche de nouveaux donateurs parmi vos familles et vos relations est donc une nécessité vitale.

Nous vous rappelons aussi que de nombreuses activités existantes (préparations des ventes de Noël, de la kermesse, séances de bricolage du samedi matin, forum des métiers etc.), tout au long de l'année, ont pour objectif principal, outre celui de la cohésion et du partage, de garantir à l'école des ressources complémentaires indispensables ou de lui faire réaliser des économies substantielles. Chaque famille se doit d'y participer activement.

Par ailleurs, nous essayons d'agir pour que chacun contribue, en conscience, à la hauteur de ce qu'il peut effectivement payer. Si les scolarités demandées restent trop lourdes pour certains, il n'est pas concevable qu'une famille, foncièrement attachée au projet pédagogique de l'école et dont l'engagement est sincère, ne puisse inscrire ses enfants pour des raisons financières. A cet égard, les familles concernées peuvent solliciter l'intervention de deux associations référencées par notre école : le MCF (Mouvement Catholique des Familles – dossier de bourse sur le site www.m-c-familles.fr/activites/entraide-et-education), ou l'AES (dossier à télécharger sur le site www.asseducsol.com). Si vous envisagez de solliciter l'aide d'autres associations, notre accord préalable est nécessaire. Si des difficultés persistent malgré ces associations, les familles ne doivent pas hésiter pas à prendre contact avec notre secrétaire générale, Madame De Jaeger (domitille.dejaeger@ecole-saintdominique.org), pour évoquer leur situation.

Enfin, il existe un fonds d'entraide et de solidarité : celui-ci permet aux familles qui le souhaitent de prendre en charge tout ou partie de la scolarité d'un élève. Nous remercions ces familles qui contribuent à ce fonds.